



# CONTRAT OEUFS

## Novembre 2018 >> Avril 2019

### Entre le producteur

Nom : **BRICAULT Patrick**  
Adresse : Chemin de la Pave –  
66490 ST JEAN PLA DE CORTS  
Mail : [bricaultp@gmail.com](mailto:bricaultp@gmail.com)  
Portable : 06.04.07.33.29

### Et le consomm'acteur (merci d'écrire en lettres CAPITALE)

Nom - Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Mail : .....  
Portable / Fixe : .....

Référent œufs Céret : [violainebaouab@yahoo.fr](mailto:violainebaouab@yahoo.fr)

### Jour et lieu de distribution

Mercredi de 18 à 19H30, au local de Nathalie Leblanc – Brasserie TÔA - 16 Rue du Néoulous, 66400 Céret.

### Descriptif du produit, mode de production, engagement et prix

Le producteur s'engage à fournir des œufs provenant de poules élevées dans des conditions naturelles (Certifiés Agriculture Biologique) pour **2,80 euros la boîte de 6**. Les œufs ne sont pas calibrés et leur couleur est variable. Le producteur s'engage à respecter le contrat d'engagement de l'Amap.

Contrat / 150 œufs -> 6 œufs - hebdo.

Contrat / 300 œufs -> 12 œufs - hebdo.

Contrat / 72 œufs -> 6 œufs - 1 semaine sur 2.

Période(s) d'engagement : La saison débute la semaine du **07 novembre 2018** et se termine la semaine du **24 avril 2019**.

### Choix et modalité de paiement

Nombre d'œufs :	72 œufs (x0/6)	150 œufs (x6)	300 œufs (x12)
Paiement en <b>1 fois</b> - soit 1 chèque de :	<b>33,60 €</b>	<b>70,00 €</b>	<b>140,00 €</b>
Paiement en <b>2 fois</b> sans frais - soit 2 chèques de :	-	<b>35,00 €</b>	<b>70,00 €</b>
Paiement en <b>3 fois</b> sans frais - soit 3 chèques de :	-	-	<b>46,70 €</b>

**Si en cours de saison, calculer le nombre d'œufs restant et le montant total :**

Nombre d'œufs restant : ..... Montant total : ..... € Nombre de chèque : ..... Montant par chèque : ..... €

### Calendrier prévisionnel des distributions

Distribution hebdomadaire - **25 distributions** réparties sur la période. Ce calendrier est susceptible d'être modifié ou aménagé en fonction des aléas. Vous serez prévenus par mail ou SMS.

### Mode de paiement

Le paiement interviendra par chèques datés du jour de leur émission et libellés à l'ordre de **PATRICK BRICAULT**, que le consomm'acteur remettra en totalité à la signature du présent contrat selon les modalités du tableau ci-dessus. Le producteur présentera à l'encaissement le premier chèque à réception, le deuxième chèque sera mis à l'encaissement le 15 janvier et le troisième le 15 mars.

Fait à ..... , le ..... En **deux exemplaires** originaux (valant pour reçu)

Le producteur

Le consomm'acteur